

Les orientations éducatives

Afin de participer à l'éducation et à la construction de l'identité des jeunes dans leurs différents parcours de vie, la ville de Montfort sur Meu accompagne les jeunes en créant les conditions propices à l'apprentissage du vivre ensemble, à l'apprentissage de la citoyenneté, et par le soutien aux initiatives. Les orientations éducatives sont définies autour de 5 axes :

Axe 1. L'expression et la communication des jeunes

En prenant en compte la parole des jeunes, la collectivité proposera des outils et services adaptés et accessibles qui favoriseront l'information, l'expression et l'engagement des jeunes.

Axe 2. Le développement de l'autonomie, de la confiance, de la citoyenneté et du sens de l'engagement des jeunes

Il s'agira de permettre aux jeunes d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté en leur donnant le goût de l'initiative et le sens de l'engagement. La collectivité s'attachera à renforcer la confiance entre les générations et à véhiculer une image positive de la jeunesse.

Axe 3. La place et la participation des jeunes dans la vie de la cité : débattre, agir et concrétiser

La collectivité veillera à ce que les jeunes puissent occuper une véritable place dans les décisions qui les concernent et participer de manière active à la vie démocratique locale. Les élus et les professionnels, en tant que facilitateurs, reconnaissent la capacité d'agir des jeunes, et sont présents pour les aider à mettre en place leurs projets.

Axe 4. L'ouverture et la créativité par la culture et les projets

La collectivité en diversifiant son offre culturelle permettra aux jeunes d'appréhender des pratiques culturelles, et en accompagnant les jeunes dans leurs projets, favorisera les expérimentations en encourageant et soutenant leurs initiatives, en valorisant les talents et la créativité.

Axe 5. Un accompagnement des jeunes dans une co-construction

La réussite de la politique jeunesse implique une responsabilité partagée de l'ensemble des acteurs éducatifs pour l'accompagnement du jeune dans ses différents parcours de vie et dans sa construction identitaire. La coopération entre les différents acteurs doit permettre de renforcer l'offre, la mutualisation pour plus de continuité éducative et de cohérence.